

*Allocation à la femme au foyer*

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** C'est le ministre des Travaux publics (M. Buchanan) qui veut réduire les allocations familiales.

**M. McRae:** Je ne pense pas faire erreur à ce sujet, car je crois que ces questions ont été soulevées dans un certain nombre de discours prononcés lors de la course pour le choix d'un chef conservateur.

**M. Paproski:** Allez raconter ça à d'autres!

**M. McRae:** Vous n'êtes probablement pas les seuls à avoir proposé cela, mais vous en êtes. Incidemment, je crois que cette question a déjà été soulevée à la Chambre et qu'à cette occasion, certains des candidats au leadership du parti conservateur ont proposé que ces allocations soient réduites.

**M. McGrath:** C'est faux.

**M. McRae:** C'est-à-dire que cela a été dit par certains candidats à la direction du parti conservateur.

**M. Paproski:** Ce n'est pas vrai.

**M. Dick:** C'est le ministre des Travaux publics, de votre parti, qui a dit cela.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Le député de Fort William a la parole, et je demanderais que nous l'écoutions tous.

**M. McRae:** Je serais heureux de me reporter aux documents que j'ai sur le sujet car le sujet est bel et bien venu sur le tapis et que certains avaient proposé de réduire . . .

**M. McGrath:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Le député de Saint-Jean-Est invoque le Règlement.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, j'hésite à interrompre le député, surtout pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires, généralement si productrice puisque la tradition veut qu'on y fasse preuve d'impartialité, mais le député induit la Chambre en erreur. Il ne m'a pas cru. Je lui affirme que ce parti n'a jamais été partisan d'une réduction du programme des allocations familiales, qu'il s'est fermement engagé à maintenir le programme en vigueur ainsi que son universalité d'application et que jamais aucun de mes collègues n'a prétendu le contraire à la Chambre. Il devra être d'accord avec moi; peut-être son collègue, le ministre des Travaux publics, a-t-il quelque peu semé la confusion dans son esprit car il vient de dire exactement la même chose.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre! Le député de Saint-Jean-Est reconnaîtra qu'il ne s'agit pas là d'un rappel au Règlement mais bien d'un désaccord entre les deux députés. La parole est au député de Fort William.

**M. McRae:** J'aimerais discuter de cette question avec le député un jour ou l'autre. Je n'ai pas de preuves à citer maintenant, mais je n'accepte pas que l'on prétende que personne au sein de l'opposition n'a préconisé cette position. Toutefois, je serai ravi de débattre la question avec le député plus tard, quand j'aurai consulté mes sources. Dans le cadre de . . .

[M. McGrath.]

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. La parole est au député de Peace River, qui invoque le Règlement.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, à cause de la confusion et des cris qui fusent de l'autre côté, je n'ai pas entendu le député dire qu'il acceptait la parole du député de Saint-Jean-Est, ce qu'il est tenu de faire selon le Règlement. Je me demande donc s'il ne pourrait pas le répéter plus fort pour que tout le monde puisse l'entendre.

**M. McRae:** J'accepte la déclaration du député. Cependant, je n'accepte pas qu'il dise que jamais aucun membre du parti conservateur n'a préconisé, d'une façon ou d'une autre, de prendre des mesures pour diminuer les allocations familiales. Je ne puis accepter cela. Je serai ravi de discuter à nouveau de cette question à la Chambre parce que je crois que je pourrai trouver des preuves à l'appui de mes dires.

Dans le cadre de ce débat, j'aimerais me concentrer sur deux grandes questions dans le peu de temps qu'il me reste. L'une d'elles est la nature de la famille, et c'est une question fondamentale que le député a soulevée par le biais de sa motion. Bien entendu, l'autre question concerne les emplois et les besoins d'emploi pour les femmes. Je pense que ces questions sont relativement importantes.

● (1652)

Comme j'ai passé vingt-deux ans dans le domaine de l'enseignement comme directeur d'école secondaire avant mon arrivée à la Chambre, je suis moi aussi très préoccupé de ce qui arrive au rôle de la famille et du foyer dans la société. Selon moi, pendant longtemps, la société s'est déchargée de tout sur l'école. Les responsabilités familiales avaient tendance à disparaître à l'école et les écoles avaient tendance à devenir dans une certaine mesure bureaucratisées et, sous bien des aspects, elles ne pouvaient tout simplement pas remplir le rôle que la société leur avait donné.

Il me semble qu'il existe un rôle traditionnel de la famille dans la société, mais je pense qu'il faut tenir compte de l'évolution dans notre façon de concevoir le rôle de la femme au foyer et de la mère. L'un des aspects les plus importants de cette évolution, c'est que de plus en plus de femmes reçoivent une instruction aussi complète que les hommes. Le niveau d'instruction des femmes a monté et, bien souvent, les tâches ménagères à plein temps ne suffisent plus à répondre aux aspirations de certaines femmes. Grâce aux nouveaux appareils ménagers, la tâche d'une ménagère est relativement moins ardue que par le passé. Les familles nombreuses ont diminué considérablement depuis la découverte de la pilule.

Il y a toutes sortes de raisons qui peuvent expliquer pourquoi les femmes au foyer veulent un emploi à l'extérieur. Je ne peux pas accepter l'idée que les femmes qui travaillent aujourd'hui le font uniquement parce qu'elles n'ont pas les moyens de faire autrement. Je pense qu'un grand nombre de femmes travaillent parce qu'elles aiment être indépendantes et parce qu'elles peuvent ainsi participer aux activités qui les intéressent et pour lesquelles elles ont été formées. Je pense qu'il est faux de prétendre que nous pouvons revenir au même genre de structure familiale que par le passé.